

Webinaire - La gouvernance centrée sur la vision

Du projet politique au projet d'administration

ENJEUX ET CONTEXTE

Pour la première fois de son histoire, par le fait d'un virus couronné, l'humanité vient de vivre une période incroyable : les gouvernants ont fait le choix du sanitaire plutôt que de l'économique.

Assaillis par ces mauvaises nouvelles, sonnés par ces crises, la feuille de route des dirigeants territoriaux s'est considérablement modifiée.

Ce qui était encore vrai et non négociable il y a à peine trois mois vient de voler en éclat ! Prévention des risques sanitaires, dérèglements climatiques, effondrement de la biodiversité, inégalités socio-économiques, bouleversements issus du numérique, attractivité du territoire, revitalisation des bourgs et des villes... Les défis ne manquent pas.

Dans ce contexte mouvant, l'échelon local est devenu un lieu d'exercice de pouvoir accru et un lieu d'expérimentation de la démocratie locale. Le projet politique, véritable pacte social conclut avec le citoyen, garant d'un avenir commun, matérialise cette approche.

Metteur en scène de l'ordre politique, le DGS avec l'encadrement, pose les bases managériales d'une nouvelle gouvernance en impulsant la mise en œuvre d'un projet d'administration destiné à donner du sens, une direction, à fédérer, à responsabiliser, à mieux vivre ensemble et à ajuster, à partir de la vision, leurs missions, leurs valeurs, leurs objectifs et leur mode de fonctionnement pour offrir un service public efficace, proche des usagers et accroître la motivation des agents. Comment faire du projet d'administration un véritable outil de management participatif, porteur de sens et utilisé par tous ? L'avenir commence aujourd'hui...

OBJECTIFS

- Comprendre la source et l'intérêt majeur du projet d'administration
- Construire la vision, les missions
- Elaborer les valeurs de la collectivité

FORMATRICE

Nathalie LOUX, directeur du cabinet Synergie Communication, consultante internationale en vision partagée, conduite du changement et dynamiques collaboratives. Auteur de plusieurs ouvrages dont « *Du projet politique au projet d'administration, les outils de mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance* », Edition Territorial, 2020. Préface de Frédéric BIERRY, Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin.

PUBLICS

Elus du bloc communal (communes et intercommunalités) et élus départementaux, collaborateurs d'élus, cadres dirigeants

- Formation sur mesure adaptée aux attentes des participants
- Formation réalisable sur demande en intra au cœur de votre collectivité
- Formation réalisable en vidéoconférence (nous consulter)

DURÉE : séances de 2,5h

DATES

Vendredi 6 novembre 2020 de 14h à 16h30

Mardi 25 mai 2021 de 9h30 à 12h

CONTENU

I. Le projet d'administration, l'expression d'une orientation et d'une volonté collective

- La genèse du projet d'administration
- La réorganisation du projet politique (objectif - enjeux - actions)

II. La vision, la force inspirante qui invente l'avenir

- La vision comme élan d'un futur idéal partagé
- La vision : une boussole et un catalyseur pour naviguer dans la complexité

III. Les missions, le cœur du dispositif

- Quatre piliers et une clef de voute alignés sur la vision
- Objectif - enjeux - axes - actions

IV. Les valeurs au cœur de l'organisation

- L'établissement d'un référentiel de valeurs partagées, la charte des valeurs
- Une démarche participative autour des valeurs

BULLETIN D'INSCRIPTION

WEBINAIRE

La gouvernance centrée sur la vision

Madame - Monsieur :

Fonction :

Collectivité :

Adresse de la collectivité :

Téléphone : Fax :

Courriel du correspondant formation (indispensable) :

Coordonnées personnelles :

Tél. mobile :

Courriel :

Je souhaite m'inscrire à la formation

qui se déroulera le

J'ai connu cette formation par

La formation doit être facturée : à la collectivité directement à l'intéressé(e)

Tarifs de la session : • 100 € (pour les élu(e)s, adhésion individuelle incluse)

• 50 € (pour les personnes non-élues)

• Offert (pour les collectivités adhérentes à l'IFET)

Date et signature :

Bulletin à retourner à l'IFET : mél. : ifet@departements.fr ou au correspondant formation de votre collectivité

MODALITÉS D'INSCRIPTION

• Pour vous inscrire, merci de documenter ce bulletin d'inscription puis l'adresser svp via mail + scan pdf à ifet@departements.fr

• Pour tout renseignement complémentaire en lien avec votre inscription, contacter : René-Pierre ALMÉRAS au 01 45 49 64 02 / renepierre.almeras@departements.fr

NB : le nombre de places étant limité, nous vous invitons à nous communiquer dans les meilleurs délais, le bulletin d'inscription à l'adresse suivante : ifet@departements.fr

Une confirmation de votre inscription vous sera adressée par email incluant le lien pour rejoindre le webinaire.

En cas d'empêchement, nous vous prions de bien vouloir nous prévenir 72h avant la session.

CONDITIONS D'ANNULATION

• Annulation du fait du stagiaire ou de la collectivité

Toute annulation doit être impérativement confirmée par écrit (courrier ou fax). L'absence totale de confirmation écrite entraînerait le règlement intégral de l'inscription. Annulation reçue plus de 15 jours avant le début du stage : aucun frais. Annulation reçue jusqu'à 4 jours (inclus) avant le début du stage : frais de dédit correspondants à 50% du prix du stage, et à la totalité au delà de 4 jours. Tout stage commencé est intégralement dû.

• Annulation et report du fait de l'IFET

Tout stage ne réunissant pas l'effectif requis peut être annulé par l'IFET jusqu'au dernier moment. Vous en êtes informé par téléphone ou par télécopie, ou par tous les moyens à la disposition de l'IFET.